

Conseil d'école Groupe Scolaire Irène Joliot Curie 15 Novembre 2022

Ordre du jour

1. Règlement du conseil d'école
2. Résultat des élections
3. Point sur le fonctionnement périscolaire (avec Corentin BESSON, DAL)
4. Point sur la rentrée : effectifs, personnels
5. Règlement intérieur de l'école
6. Sécurité : incendie, PPMS
7. Actions et projets 2022 / 2023
8. Point projets parents d'élèves

1. Règlement du conseil d'école

✓ **Composition du conseil d'école :**

• Membres de droit à part entière :

- l'inspecteur de l'Education Nationale – excusé
- le directeur - présente
- le Maire ou son représentant – excusé
- un conseiller municipal représentant le conseil d'arrondissement – Madame DUARTE – présente
- les maîtres d'école exerçant dans l'école
- les parents élus titulaires (un parent par nombre de classes)

Sont sur la liste électorale

- **M MANSOURI Lemnaouer (2 enfants : CE1C et CM1I)**
- **Mme ROUAULT Aude (2 enfants : CE2E et CE2F)**
- **Mme MATHIEU Audrey (1 enfant : CM1F) – présente**
- **Mme BÉNAT Virginie (2 enfants : CPB et CM1H)**
- **Mme TRIC Zoé (1 enfant : MS 3)**
- **Mme RATINEY Dorothee (2 enfants : PS 1 et MS 2)**
- **Mme LE BOURGEOIS Emilie (1 enfant : GS 4)**
- **M KRETZSCHMAR Gabriel (1 enfant : GS 3)**
- **Mme DI NOLA Jérôme (2 enfants : PS 1 et CE1C)**
- **M DEVOS Bruno (1 enfant : PS 1)**
- **Mme JACQUELINE Amandine (1 enfant : PS 2) – présente**
- **Mme HONKOU Clarissa (1 enfant : CPA) – présente**
- **Mme ABLA Bouchra (2 enfants: GS 3 et CE1D)**

- un membre du RASED (réseau d'aides spécialisées) choisi par le conseil des maîtres
- le délégué départemental de l'Education nationale

• Membres de droit avec voix consultative :

- Les membres du Rased
- L'infirmière scolaire
- L'assistante sociale
- Les ATSEMs

- Membres de droit mais uniquement présents :

- Les suppléants des représentants des parents d'élèves
 - **Mme SANCHEZ BECHETOILLE Lucie (1 enfant : PS 2)**
 - **Mme FERNANDES Touba (1 enfant : MS 3) – présente**
 - **Mme LOBSANG Nancao (1 enfant : MS 3)**
 - **Mme DE ARAUJO Élise (1 enfant : MS 3)**
 - **Mme CAHEN Gaëlle (1 enfant : PS 2)**

- Ces membres deviennent membres de plein droit lorsqu'ils suppléent un parent élu titulaire absent.

- ✓ **Fréquence et durée**

- Le Conseil d'école se réunit trois fois dans l'année (une fois par trimestre 3x2heures)
- Les prochaines dates prévues :
 - **Jeudi 02 Mars à 18h00**
 - **Lundi 12 Juin à 18h00**

- ✓ **Fonctionnement**

- désignation d'un secrétaire de séance : **Clarissa HONKOU**
- un procès-verbal de la séance est signé par le directeur et contresigné par le secrétaire de séance,
- Chaque procès-verbal prend place dans un registre conservé par l'école,
- Chaque PV est rédigé en trois exemplaires
 - un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'IEN,
 - un exemplaire est adressé à la mairie,
 - un exemplaire est affiché dans un lieu accessible aux parents des élèves

- ✓ **Modalités de diffusion auprès des parents :**

- Un compte rendu sera adressé à chaque participant et trois solutions de diffusion envers les parents sont choisies :
 - un affichage tableau
 - une information électronique via le blog de l'école
 - un envoi mail par les enseignants(Plus d'exemplaire papier sauf demande justifiée d'un parent)

2. Résultat des élections

Une seule liste présentée : parents indépendants

Nombre d'électeurs inscrits : 469

Nombre de votants : 216

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 24 (car le plus souvent : noms raturés ou croix)

Nombre de suffrage exprimés : 192

Taux de participation : 46,06% (39,68% l'année dernière)

⇒ Le conseil d'école acte la possibilité de maintenir le vote exclusivement par correspondance pour les années à venir. L'information sur ces modalités de vote sera diffusée en début d'année aux parents lors de la remise du matériel de vote.

3. Activités périscolaires

A. Garderie du matin :

La gestion des inscriptions de ce temps de garderie est assurée par **la directrice de l'école**. L'accueil des enfants se fait entre 7h50 et 8h10.

Maternelle : Garderie assurée par Suzanne JOLY, retraitée. Elle a lieu dans la salle de motricité.

Les parents doivent bien penser à refermer le portillon derrière eux en arrivant et en repartant.

Élémentaire : Garderie assurée par Servane FLEURY, AESH dans l'école. Elle a lieu dans la salle polyvalente.

Il est inutile de sonner à l'interphone : les enseignants présents dans la salle des maîtres ouvrent régulièrement la porte.

Depuis le début de l'année, une vingtaine d'enfants fréquente la garderie avec une moyenne de 15 à 20 enfants par jour **en maternelle, et de même en élémentaire.**

B. Garderie du soir :

Pour ces temps de garderie, s'adresser **au directeur ALAE : Corentin BESSON**

ACL (Après la classe) : 20aine d'enfants en maternelle avec 2 animateurs, 30aine d'enfants en élémentaire avec 2-3 animateurs

FAP (Fin d'après-midi) : 10 enfants restent sur le **Temps du soir** avec 2 animateurs, côté élémentaire.

C. Temps de cantine

2 nouveaux menus cette année :

- i. Jeune pousse : menu totalement végétarien donc sans poisson.
- ii. Petit bouchon : menu classique, l'enfant mange de tout.

Possibilité d'inscription mixte pour le poisson. Un récapitulatif est donné aux élèves concernés avant chaque fin de période, pour pouvoir faire le changement.

Organisation du restaurant scolaire

Maternelle :

Les enfants sont regroupés par classe. 75 enfants pris en charge.

Les petites et moyennes sections mangent au 1^{er} service, les grandes sections au 2^{ème} service.

4 animateurs et 3 ATSEMs + un intervenant spécialisé

Élémentaire :

185 enfants pris en charge.

7 animateurs

Gestion des enfants

C'est un « Temps Ville de Lyon » donc placé sous la responsabilité du **directeur ALAE Corentin BESSON**

Tout ce qui se passe pendant ce temps relève du directeur ALAE. Le directeur ALAE est tout à fait preneur d'échanges avec les parents si ceux-ci se questionnent. Ses coordonnées sont disponibles sur les panneaux d'affichage et sur le blog : corentin.besson@mairie-lyon.fr / 06 62 22 41 14

Pour l'élémentaire, projet pédagogique en cours avec notamment la mise en place de :

- Projet autour de l'entraide : projet déjà mis en place autour de la lecture, avec l'arrivée de l'Ambassadrice du livre.
- Projet environnemental : plus de tri à la cantine.
- Projet sur l'autonomie avec les grandes sections dans un premier temps.

Gestion des inscriptions :

Tout ce qui est lié aux inscriptions, désinscriptions passe par la **directrice de l'école** : bien penser à le signifier par écrit (mail ou courrier), cela servira de justificatif pour les factures et en cas de contrôles

par la ville de LYON. Les courriers en élémentaire se font obligatoirement sur papier libre (et pas dans le cahier de liaison) pour pouvoir être glissés dans la pochette d'appel.

Les réclamations sur les factures, le nombre de repas se font également auprès de la **directrice de l'école**.

Les inscriptions/désinscriptions peuvent également se faire en ligne, sur le compte personnel des familles (lyon.fr). La directrice reçoit alors des notifications automatiques.

Rappel : Toute modification doit se faire 2 jours à l'avance. Sont uniquement considérés les jours de cantine (hors mercredi, week-end et vacances scolaires). Voir Tableau récapitulatif :

<i>Jour de signalement</i>	<i>Jour d'effet</i>
Lundi	Jeudi
Mardi	Vendredi
Jeudi	Lundi
Vendredi	Mardi

En cas de maladie, les 2 premiers jours d'absences seront facturés.

Gestion des paiements :

Prélèvement automatique

OU Règlement en ligne sur le site LYON.FR. Demandez le mot de passe à l'école si nécessaire.

OU Règlements à la mairie du 5^{ème} arrondissement

Les parents devront penser à faire recalculer les quotients familiaux pour 2023 (de mi-novembre à fin décembre : la campagne vient de commencer). Une information va être donnée par le biais du cahier de liaison.

4. Point sur la rentrée : effectifs, personnels

A. Effectifs, personnels

Maternelle : 88 élèves

PS 1 : Nelly EVENO (ATSEM : Valérie) : 21 élèves

PS/MS 2 : Chiara ANNUCCI (ATSEM : Elisabeth) : 10 PS et 12 MS : 22 élèves

MS/GS 3 : Nathalie ROZE (ATSEM : Magali les L, M et J et Estellie le Vendredi) : 13 MS et 9 GS : 22 élèves

GS 4 : Hélène DRUCKMAN (L-M-V) / Guillemette BOUREAU (J) (ATSEM : Véronique) : 23 élèves

Elémentaire : 225 élèves

CP A : Marie-Claude PERRIN : 24 élèves

CP B : Véronique MIROU : 25 élèves

CE1 C : Mathilda ELLENA : 25 élèves

CE1 D : Marine LABRICCIOSA / Guillemette BOUREAU (L) : 26 élèves

CE2 E : Natalie BUSCH : 26 élèves

CE2 CM1 F : Emilie BILQUEY / Marion FAURE (V) : 13 CE2 et 11 CM1 : 24 élèves

CM1 CM2 G : Melvin FILIPOWIAK : 11 CM1 et 15 CM2 : 26 élèves

CM1 CM2 H : Sarah AUBERT : 12 CM1 et 13 CM2 : 25 élèves

CM1 CM2 I : Morgane FIALON : 10 CM1 et 14 CM2 : 24 élèves

(Un départ et 3 arrivées d'élèves depuis la rentrée de septembre.)

Dispositif ULIS : **Emilie DOSSO et Alexia ZIMMERMANN** (assistante d'éducation) : 12 élèves qui ont des besoins particuliers. Certaines matières sont suivies par les enfants dans la classe avec leurs

groupes classes. Quand cela est difficile, les enfants rejoignent alors la classe ULIS = unité localisée d'inclusion scolaire.

ZIL remplaçantes rattachées à l'école : **Eloïse PERRIN et Sophie FERSING**

AESH (aide à l'inclusion scolaire)

6 AESH interviennent dans l'école pour aider certains enfants à besoins particuliers : Renaud GERBELOT-BARILLON, Martine HACHEME, Henda HARBAOUI, Servane FLEURY, Nadjet SAYAD et Marlène USLU.

1 AESH est actuellement en mi-temps thérapeutique. Les absences d'AESH ne sont pas remplacées. Un nouvel élève vient d'arriver au CP avec 12h de notification individuelle : 2 postes sont ouverts au niveau du PIAL = cellule qui gère les AESH, mais pas de candidats.

Au total, dans le groupe scolaire, il y a 313 enfants répartis sur 13 classes et 12 enfants bénéficiant du dispositif ULIS

Travail à temps partiel : Madame BILQUEY (80%), Hélène DRUCKMAN et Madame LABRICCIOSA (75%).

Madame BOUREAU assure le complément le lundi pour les CE1D et le jeudi pour les GS 4.

Madame FAURE assure le complément le vendredi pour les CE2 CM1 F

La directrice est déchargée de classe.

Les effectifs sont dans la limite basse : selon les prévisions actuelles, pas de fermeture de classe à venir, sous réserve de maintien des effectifs actuels.

5. **Règlement intérieur de l'école**

Il a été entièrement remanié en 2020 en s'appuyant sur le Règlement Départemental du Rhône (lien du site sur le RI) pour intégrer la maternelle et l'élémentaire. Ce travail a été réalisé en collaboration avec les parents d'élèves et les enseignants. Il doit être validé chaque année par l'IEN.

A noter : en maternelle : il y a obligation de rendre l'enfant en mains propres, de préférence à une personne majeure et indiquée en avance par les parents. Si la personne est mineure, une décharge doit impérativement être remplie. Ce sujet ne sera pas ajouté au règlement intérieur mais traité au cas par cas.

Réflexion pour les maternelles : la propreté des élèves rentrant en petite section (Choix de l'école de ne pas accepter les couches : L'IEN valide un aménagement de la scolarité pour ces enfants) - utilisation du portable par les parents proscrit à l'intérieur de l'école – pas de nourriture dans les locaux de l'école).

Dans le règlement de l'année dernière avait été rajouté un paragraphe à propos de la situation sanitaire et du port du masque pour les adultes. (A SUPPRIMER)

En complément de ce règlement, **la charte de la laïcité** est présente au dos du cahier de liaison de maternelle et d'élémentaire. Il sera demandé aux parents d'en prendre connaissance en même temps que le PV du Conseil d'école.

Chaque membre de droit du conseil d'école doit se positionner pour ou contre l'ajout des mentions concernant la maternelle par un vote → le vote est « pour » à l'unanimité.

Présentation de la charte de la laïcité

La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École, dans son rapport avec les autres valeurs et principes de la République.

6. Point sur la sécurité

a. Exercice incendie

Pas de difficulté rencontrée.

Maternelle : le 20 Octobre : le point de ralliement est au fond de la cour pour toutes les classes. Lors de ce premier exercice, les enfants sont prévenus et les enseignants laissent le temps aux enfants de sortir tranquillement. Il n'y a pas d'impératif de rapidité (surtout pour les plus petits). **3 minutes 12 s** pour évacuer l'école avec les cahiers d'appel, les PAI et le recptage des enfants.

Elémentaire : le 29 Septembre : les points de ralliement se trouvent dans la cour des CP-CE1 et dans celle des CE2-CM. Évacuation totale effectuée en **5 minutes**. **Quelques points seront à retravailler (fermeture des portes de classes). L'école a été équipée d'EVAC CHAIR dans chaque montée d'escaliers : un système de chaise équipée de roulettes qui glisse sur les escaliers par le biais de patins pour évacuer les enfants en situation de handicap (utilisation de l'ascenseur interdite).**

b. Exercice PPMS : attentat intrusion

Maternelle : L'exercice attentat intrusion n'a pas encore été réalisé pour des contraintes de calendriers. Il va l'être la semaine prochaine. Si des parents veulent être observateurs du déroulement, c'est possible. Première mise en œuvre avec un scénario très succinct : se cacher et ne pas faire de bruit ; Durée de l'exercice : environ 5 mn. Présenté aux plus petits comme étant la suite d'histoires, d'albums ou de jeux en motricité. On fait comme les petites souris, ...

Déclenchement de l'alerte avec la corne de brume par la directrice à l'étage :

- Confinement dans les classes de l'étage pour les PS MS, GS
- Confinement dans la couchette pour les PS et dans la salle de motricité pour les MS GS

Elémentaire : Effectué le 17 Octobre. Durée de l'exercice : environ 10 mn.

Déclenchement de l'alerte avec la corne de brume par la directrice au rez-de-chaussée relayée par à l'étage par les enseignants à chaque extrémité du couloir:

- Confinement dans les classes. Verrouillage des portes et obstruction avec des tables.

Seul a été mis en place le confinement. Il reste encore à travailler les modes de communication internes et externes.

Problème récurrent rencontrés dans les 2 bâtiments : les cornes de brume ne sont pas suffisamment puissantes pour être entendues dans toutes les classes en conditions de travail normal (enseignants non prévenus donc moins attentifs à l'alerte par exemple). En élémentaire le restaurant scolaire n'entend pas, même chose pour le directeur ALAE quand il est dans son bureau. Quelques points sont encore à améliorer.

Idée proposée : mettre un signal lumineux dans chaque classe.

7. Projets d'école, projets de classe

Grande lessive : J 20/10 : « La couleur de mes rêves ». Travail en partenariat avec Karine Barone (CSC du Point du Jour).

CROSS HUMANITAIRE V 18/11 : En lien avec la journée des droits de l'enfant qui a lieu le samedi suivant. Collecte de fonds en fonction du nombre de tours réalisés pour l'association « **1, 2, 3 Paniers** » et pour les projets de l'école.

Intégration cette année des PS et MS : mise en place d'un tutorat. Cross le matin pour les maternelles et les CM. Après-midi pour les autres.

Arrivée de l'ADL (Ambassadrice du livre) Laetitia FUZEAUX début novembre, qui interviendra en maternelle le mardi et en élémentaire le lundi et jeudi (+Truffaut le vendredi)

Carnaval : M 21/03 : concerne tout le groupe scolaire : thème à définir

Temps des parents avec Karine Barone et/ou l'infirmière scolaire une fois par mois soit à l'entrée maternelle soit à l'entrée élémentaire sur des thématiques diverses.

Maternelle :

Soupe au caillou : les 4 classes travaillent sur cette histoire. Elles sortiront au marché pour acheter les légumes :

- **Le 29/11 les classes PS et MS/GS.** Nécessité d'avoir le nombre d'accompagnants nécessaires, ce qui n'est pas encore le cas à ce jour.
- **Le 2/12 pour les classes de PS/MS et GS**

puis prépareront une soupe

Travail en partenariat avec le CSC du Point du Jour pour que les parents puissent venir raconter l'histoire dans leur langue d'origine (travail effectué il y a 2 ans sur l'album le Gros Navet.) Des

parents sont venus à l'école fabriquer des marionnettes et s'entraîner à raconter l'histoire. Cela permet aussi pour certaines familles d'aborder le français. Tableau d'inscription dans le hall d'entrée.

Fête de la Pomme V 14/10 : Chaque classe a confectionné une recette à base de pommes puis tout le monde s'est rassemblé dans la salle de motricité pour déguster et fêter en même temps les anniversaires des mois d'Aout et septembre

Spectacle de marionnettes M 15/11 : « Léo et le pêcheur de lune » avec la compagnie Coline

Cross humanitaire : les moyens et les GS participeront cette année à l'évènement. Ils s'entraînent actuellement sous le tutorat des CM1 et CM2

Plantation d'un verger au parc de la Passerelle (parc de la Mairie) pour les GS et les CM2 pour continuer l'idée de partenariat.

Chaque classe d'élémentaire participera ensuite à une animation dans le verger : pollinisation et lutte biologique.

Chorale : vendredi matin pour les GS, représentations à venir, peut-être à la maison de retraite Sainte Camille. Marie Duarte propose de faire la même chose dans les maisons de retraite du 5^e arrondissement (8 en tout).

Exposition sur le thème des arbres V 25/11 : préparée par les GS.

Intervention sur l'hygiène dentaire par une spécialiste, à venir en GS.

SESSAD CAP : Intervention d'une psychologue et d'une éducatrice du SESSAD de Fourvière pour réfléchir autour de situations rencontrées à l'école.

Mission : accompagner les élèves de maternelle ayant des difficultés de comportement.

Intervention une fois par mois au sein de l'équipe de maternelle : groupe d'analyse de situations.

Problématiques diverses : difficultés de comportement, aménagement de l'espace, thématique d'orientation.

L'inspecteur a choisi l'intervention dans certaines écoles : 4 écoles dans le 5^{ème} arrondissement : Écoles de Champvert, Ferdinand Buisson, Joliot Curie et la Sarra.

Des observations peuvent avoir lieu les jeudis matin, à partir du mois décembre à la demande des enseignants. Elles ont souvent lieu en début et fin d'année pour voir l'évolution.

Possibilité également d'aider à la transition entre la maternelle et le CP

Le regard d'une personne extérieure à la classe est très riche pour répondre à certaines interrogations que se posent les enseignants sur une situation donnée mais qui soulèvent parfois d'autres questions sur d'autres situations plus générales.

Marché de Noël M 13/12 : vente de gâteaux, de livres et de décorations.

Sortie à l'aquarium V 27/01 : dans le prolongement du travail sur la thématique de l'eau.

Chasse aux œufs J 27/04

Élémentaire :

Vente de gâteaux à chaque fin de mois : somme permettant de financer en partie les différentes sorties de classes. En général moitié moitié. En plus des gâteaux cuisinés par les enfants, les parents des classes concernées sont invités à apporter également des gâteaux.

Cercles conteurs pour les Cycles 2

CP :

- Sortie Auditorium Petrouchka
- Travail réalisé sur les fruits d'automne en octobre
- Après-midi jeu sur le thème des droits de l'enfant – 28/11/22 avec centre social
- Grandes jardinières disponibles dans la cour : les CP font des plantations.
- « Restaurants Perrin et Mirou » pour déguster les légumes issus aux plantations
- Printemps des poètes FRONTIERES du 11 au 27/03
- Ludothèque – février 2023
- Sortie théâtre - février
- Les CP iront en classe verte aux Coulmes (Isère) – 4 au 7 avril 2023
- Sortie cinéma - mai
- Elevage de coccinelles
- Rugby

CE1 :

- Spectacles 21/10/22 – Le Petit Prince
- Intervention musique tous les jeudis avec une stagiaire du CFMI
- Intervention d'une Conteuse sur les 2 classes tous les mardis.
- Fête des 100 jours le 27/04
- Travail sur les éco-gestes et le recyclage des déchets
- Idée de visiter un centre de tri à Vénissieux mais à voir selon le contexte COVID
- Piscine début février tous les vendredis matins
- Basket
- Auditorium – le 26/01/23
- Cinéma le 14/05/23

CE2 :

- Projet Tour du monde : découverte d'un pays par semaine : danse, conte, sport, arts plastiques...,.
- Cinéma – films en lien avec le thème du tour du monde
- Escrime à partir de janvier / Basket en avril
- Travail autour de la musique (CE2 E)
- Travail autour du conte (CE2 F)

Cycle 3 (CM1- CM2) :

- **2 après-midis par semaine, les lundis et jeudis, les élèves travaillent en projet sur des sujets transversaux (arts visuels, littérature de jeunesse, aspects historiques,...). Les CM1 de Mme Bilquey sont intégrés à ce fonctionnement.**

- Sortie Musée des canuts pour tous les élèves (échelonnées)
- Sortie Musée LUGDUNUM (idem)
- 3 sorties au cinéma – thématique Noël en décembre par exemple.
- Cycle escrime - avril
- Séquences de basket (CM1) : 6 séquences prévues
- Mur peint : pour embellir le préau, une association va travailler avec les enfants pour peindre le mur du préau.
- Défi maths et défi français : regroupement des cycles 3 : problèmes de maths et de français donnés, en un temps imparti. En lien avec le collège Charcot afin de faire des liens entre les élèves d'élémentaires et les élèves du collège.
- Projet avec l'association Ebulliscience – sur le corps humain – 2 jours d'intervention en décembre.
- Proposition par l'inspecteur de participer à une « classe citoyenne et culturelle » : Aborder la citoyenneté par le biais de la culture (visites de musées, d'expositions..) à destination exclusivement des CM2. Mais les CM1 vivront la même approche avec leurs enseignants.
- Projet UnisCités – 4 services civiques en tenue orange, présents 2 jours par semaine (les jeudis et vendredis) interviendront sur les temps scolaire et périscolaire autour du climat scolaire.

Fête d'école le 30/06

Spectacle cycle 3 le 22/06

Spectacle Maternelle le 23/06 : plateforme livrée l'année dernière parfaite !!!

8. Point projets parents d'élèves

- Création d'un groupe WhatsApp par classe, modéré par un parent délégué
- Accompagnement des parents délégués sur les projets de l'école :
 - Le projet du livret d'accueil de l'élémentaire avec les délégués de classe du cycle 3
 - L'organisation/participation à la fête de l'école/kermesse.
 - Gestion du blog : 242 abonnés actuellement, grâce aux infos collectées en début d'année.
 - Proposition d'un atelier sur l'accueil des petites sections (réunion de rentrée, sondage sur les attentes des parents, mise en place de nouvelles pratiques pour informer à minima les parents sur la journée de leurs enfants, et création d'une charte des parents).
 - Continuer le lien avec l'ALAE en se rencontrant régulièrement.
 - Continuer à créer du lien avec les parents avec des cafés (matin, après-midi, pendant les ventes de gâteaux...).
 - Réflexion sur la vente de produits (tote bag, etc.) pour alimenter la caisse de l'école.
- Participation aux réunions inter écoles du 5^e entre DPE, 2 fois par an
- Présentation de l'application Klassly, communication entre parents et enseignants. L'inspection académique ne valide pas ce genre d'application. Mais bonne base de réflexion sur le temps de l'enfant passé à l'école, comment savoir ce qu'il fait, jardin secret de

l'enfant... à développer avec l'aide de Karine Barone (CSC Point du Jour) sous forme de débat ?

- Question sur l'avancée du recrutement d'une personne pour sécuriser le passage piéton.
Toujours personne actuellement, recrutement continue.
- Questionnement sur les dérogations qui perdent effet en fin de maternelle. Les 2 écoles ayant fusionné, un enfant entrant en PS à Joliot Curie devrait pouvoir poursuivre toute sa scolarité à l'école Joliot Curie

Clarissa HONKOU
Secrétaire de séance

Marie Claire BRIAT
Directrice du groupe scolaire